

Nos formations



Formations préparatoires et préqualifiantes

- Préparation aux concours :  
Infirmier, Aide-Soignant, Auxiliaire de Puériculture
- Préqualification : Accompagnant Educatif et Social, Aide-Soignant



Formations qualifiantes

- Infirmier
- Aide-Soignant
- Auxiliaire de Puériculture
- Accompagnant Educatif et Social
- Assistant Familial
- Secrétaire Médical et Médico-Social
- + Possibilité de VAE



Formation continue

- domaine Sanitaire, Social et Médico-Social
- domaine Santé et Sécurité au Travail



Salariés et demandeurs d'emploi, faites certifier vos compétences et connaissances avec CléA (contactez nous pour plus d'information)

En savoir plus

Rendez-vous sur notre site internet > [www.irfss-bfc.croix-rouge.fr](http://www.irfss-bfc.croix-rouge.fr)

- dossiers d'inscription à télécharger en ligne ou à retirer à l'institut
- catalogue des formations disponible en ligne

Et toute notre actualité sur  [www.facebook.com/irfss.bfc](https://www.facebook.com/irfss.bfc)

Site de Vesoul

12 rue Miroudot St Ferjeux  
C.S. 60273 - 70005 VESOUL CEDEX  
Tél. : 03.84.75.80.44

N° Activité 43 75 000 47 70  
N° SIRET : 775 672 272 10496

Email : [irfss.vesoul@croix-rouge.fr](mailto:irfss.vesoul@croix-rouge.fr)



Formation



INFIRMIER(E)

Pour les AS – AP Sélection 2019

## CONDITIONS D'ACCES ET MODALITES DE SELECTION

Etre titulaire du Diplôme d'Etat d'Aide-Soignant ou du Diplôme d'Etat d'Auxiliaire de Puériculture et justifier de 3 ans d'exercice en équivalent temps plein.

### Modalités de sélection

Les candidat(e)s bénéficient d'une dispense de scolarité, sous réserve d'avoir réussi une épreuve de sélection, d'une durée de 2 heures :

- Analyse écrite de trois situations professionnelles. Chaque situation fait l'objet d'une question.

Cette épreuve permet d'évaluer l'aptitude à poursuivre la formation notamment les capacités d'écriture, d'analyse, de synthèse et les connaissances numériques.

Pour être classé(e), les candidat(e)s doivent obtenir une note au moins égale à 15 sur 30 à cette épreuve.

## DATES DE SELECTION

Ouverture des inscriptions	Clôture des inscriptions	Epreuve d'admission
<b>Mercredi 9 janvier 2019</b>	<b>Vendredi 15 février 2019</b>	<b>Jeudi 14 mars 2019 De 14 h à 16 h</b>

Frais de sélection : 115 €

**L'Institut se tient à la disposition des employeurs pour toutes informations complémentaires**

## COÛT DE LA FORMATION

**Droits d'inscription : 170 € pour l'année 2018/2019**

**Contribution Vie Etudiante et de Campus (CEVC) : 90 €**

*\* sous réserve de modification pour 2019/2020*

Coût de la formation employeur : 7100 € (en 2018/2019)

## ORGANISATION DE LA FORMATION EN INSTITUT

L'enseignement est dispensé sur la base de 35 heures par semaine. La répartition de cet enseignement entre cours magistraux, travaux dirigés, travaux de groupe et séances d'apprentissage pratiques et gestuels est déterminée par l'équipe enseignante.

La durée de la formation est de 3 années soit six semestres de 20 semaines chacun.

La formation théorique est dispensée sous forme d'Unités d'Enseignement (U.E.) réparties sur les 6 semestres en alternance avec les périodes de stage.

Les stages s'effectuent en milieu hospitalier et en milieu extra-hospitalier dans des structures bénéficiant d'un encadrement adapté.

L'organisation des stages relève de la compétence des instituts de formation. Les stages sont effectués sur la base de 35 heures par semaine.

### **Dispenses de formation**

Les candidat(e)s admis(e) sont dispensé(e)s de 3 Unités d'Enseignement :

U.E. 2.10. S1 : Infectiologie - Hygiène

U.E. 4.1. S1 : Soins de confort et de bien-être

U.E. 5.1. S1 : Accompagnement dans la réalisation des soins quotidiens

## REFERENTIEL DE COMPETENCES DU METIER D'INFRIMIER(E)

1. Evaluer une situation clinique et établir un diagnostic dans le domaine infirmier
2. Concevoir et conduire un projet de soins infirmiers
3. Accompagner une personne dans la réalisation de ses soins quotidiens
4. Mettre en œuvre des actions à visée diagnostique et thérapeutique
5. Initier et mettre en œuvre des soins éducatifs et préventifs
6. Communiquer et conduire une relation dans un contexte de soins
7. Analyser la qualité des soins et améliorer sa pratique professionnelle
8. Rechercher et traiter des données professionnelles et scientifiques
9. Organiser et coordonner des interventions soignantes
10. Informer et former des professionnels et des personnes en formation